

Le Conquet. Un lotissement innovant créé en centre-ville

MENU

Modifié le 05/12/2017 à 08:30 | Publié le 05/12/2017 à 08:30

Écouter



Lire le journal numérique

À destination des jeunes familles, le Clos de Pen ar Streat sortira de terre dès 2018. Il est conçu dans un esprit d'optimisation de l'espace et de qualité de vie.

Le projet

Après des mois de maturation, le voilà, le lotissement communal destiné aux « jeunes ménages » ! Accessibles selon des critères familiaux (barème d'après le nombre d'enfants et l'âge de tous les membres de la famille), les huit lots sont directement commercialisés par la mairie. Face « au problème des stations balnéaires, avec un foncier très cher et une population vieillissante », c'est bien le projet d'une commission municipale ultra-motivée qui aboutit : « **Créer un lotissement pour favoriser l'implantation de jeunes familles dans des conditions optimales.** »

3 000 m2 en centre-ville

La commune s'est donc tournée vers l'architecte urbaniste Tristan La Prairie (TLPA) et Onésime Paysage, afin d'optimiser une parcelle de 3 000 m2 en centre-ville, à deux pas des écoles, des commerces et des plages, quasi-mitoyenne du parc de Beauséjour, et desservie par un réseau de cheminements doux. Dans ce quartier résidentiel calme, l'impératif de cohérence paysagère s'est d'emblée imposé, lié à la volonté de créer pour chacun un espace intime malgré la densité des constructions. La commune commercialise ainsi huit parcelles sur lesquelles ont déjà été réfléchis l'emplacement des maisons et les possibilités d'agrandissement, le tout sans vis-à-vis. Deux plans de base sont proposés, en construction bois ou maçonnerie traditionnelle, avec des modules d'extension bois en options (chambre, jardin d'hiver, garage, etc.). Le choix du constructeur reste libre, mais deux entreprises ont chiffré les coûts de fabrication (Trecobat pour la maçonnerie et GLV pour le bois). Ainsi, après participation communale de 9 000 € par parcelle, le coût du terrain avec maison pourra aller de 168 000 à 240 000 € TTC. Et si TLPA se devait d'être créatif sur l'optimisation de l'espace, l'agence doit aussi veiller particulièrement à la qualité du bâti. À noter d'ailleurs que le projet a reçu l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France. Deux rencontres sont prévues avec TLPA pour chaque acquéreur. Ceux-ci se verront même remettre un petit jeu de construction afin de s'approprier les volumes de leur future maison et d'en décider au mieux l'emplacement des éventuels modules d'extension – extensions bâties immédiatement ou projetées à plus long terme. Les travaux de viabilisation de l'ensemble démarreront cet hiver, et les constructions individuelles pourront débuter à l'été 2018.

Contact en mairie du Conquet, au 02 98 89 00 07 ou mairie@leconquet.fr

#LE CONQUET

Lotissement jeunes ménages. Ça se précise

Publié le 02 décembre 2017

VOIR LES COMMENTAIRES

Le Télégramme



Un aménagement respectueux de son environnement et des économies d'énergie accessibles aux jeunes ménages : le pari de la commune. (Photo Atelier TPLA)

« Un projet innovant, étudié par le cabinet d'architecture TPLA à partir d'une idée originale : faire des maisons accessibles, conçues de manière à ce que chaque famille profite d'un jardin en toute intimité. Chaque détail, dessin et orientation de la maison, possibilité d'extension, intégration dans le lotissement a été soigneusement étudié ». Mardi, lors du point presse, c'est en ces termes que Jean-Michel Kerebel, Françoise Bidan et Jean-Sébastien Riou, tous trois chargés du suivi du projet, ont présenté l'esprit qui a animé la municipalité pour le lancement du lotissement jeunes ménages.

Viabilisation cet hiver

L'attribution des marchés de viabilisation devrait être étudiée lors du prochain conseil municipal ; les travaux de viabilisation devraient, eux, commencer cet hiver et le début des travaux de construction pendant l'été 2018. Le lotissement est prévu en liaison douce avec le centre-ville, les écoles, les salles de sport et intégré dans le quartier. Les jeunes ménages qui répondent aux critères familiaux d'éligibilité (nombre et âge des enfants), peuvent dès maintenant s'adresser à la mairie (vendeur direct sans intermédiaire) pour être renseigné. De 168.000 € à 240.000 €, maison plus terrain, les propriétés sont proposées avec un bâti traditionnel (maçonnerie) ou une construction bois. Trécobat et GLV ont négocié ces prix avec la mairie mais chaque foyer reste libre du choix du constructeur. Une partie du coût sera portée par la commune pour offrir de la qualité à de jeunes foyers.
